



GÉNIE CIVIL CONCEPTION ET CONTRÔLE DANS LA CONSTRUCTION



CONTEXTE

« Le domaine du BTP recrute chaque année environ 80 000 personnes tout niveau et tout poste confondus. »
(source : FFB)

Créée et soutenue par les 4 leaders du domaine, cette formation répond à leurs besoins sur le métier du contrôle technique dans la construction. Ce parcours de formation vous propose, au-delà du contrôle technique, des missions variées d'ingénierie, de maîtrise d'œuvre ou d'ouvrage et vous permettra de vous orienter à terme sur des missions d'expert jusqu'à des postes de chargé d'affaires.

DOMAINES & MÉTIERS

Domaines

Bâtiment, Génie Civil

Métiers

- Chargé d'affaires en contrôle technique
- Ingénieur travaux
- Ingénieur méthodes
- Ingénieur études de prix
- Ingénieur études

DIPLÔME



La formation conduit au titre d'ingénieur diplômé de l'Université Paris-Est Marne la Vallée, spécialité Génie Civil - Conception et Contrôle dans la Construction

LIEU DE FORMATION

Université Paris-Est
Marne-la-Vallée
Esipe-MLV - Cité Descartes - Bât Copernic
5 boulevard Descartes
Champs sur Marne
77454 Marne-la-Vallée Cedex 2
site web : <http://esipe.u-pem.fr>

PROGRAMME SUR 3 ANNÉES

I. OUTILS DE COMPRÉHENSION ET D'ADAPTATION

- Mathématiques appliquées
- Fiabilité
- Mécanique des solides et des structures

II. SCIENCES DE L'INGÉNIEUR

- Instabilités
- Matériaux de construction et matériaux innovants
- Mécanique des sols, fondations, soutènement
- Acoustique et thermique du bâtiment
- Clos et couverts
- Hydrodynamique

III. EXPERTISE TECHNIQUE : CONCEPTION ET CONTRÔLE DE LA CONSTRUCTION

- Conception d'ouvrages aux Eurocodes
- Pathologie, maintenance et réhabilitation des ouvrages
- Sécurité incendie
- Haute Qualité Environnementale
- Construction en zone sismique

IV. ENTREPRISE ET COMMUNICATION

- Entreprise, Management et Gestion Communication
- Anglais

COMPETENCES PROFESSIONNELLES

ANALYSER ET DIMENSIONNER UNE STRUCTURE DE GÉNIE CIVIL

- Modéliser une structure, déterminer les différentes actions, calculer les sollicitations
- Dimensionner une structure en conformité avec la réglementation (Eurocodes) et en lien avec le comportement réel du matériau
- Dimensionner les fondations
- Lire et fournir des plans

DÉTERMINER ET ANALYSER LES RISQUES LIÉS À UNE OPÉRATION DE CONSTRUCTION ET SON EXPLOITATION

- Identifier les différents acteurs d'une opération de construction et comprendre leurs rôles, leurs responsabilités et leurs contraintes
- Maîtriser les procédés constructifs et connaître les pathologies classiques
- Appliquer les aspects réglementaires liés à la sécurité incendie, à l'accessibilité des handicapés, aux démarches environnementales (énergétique, acoustique...)

PRÉCONISER LES BONNES PRATIQUES DANS LA MISE EN ŒUVRE

- Reconnaître les matériaux et techniques de construction anciens et actuels
- Identifier les défauts de mise en œuvre

GÉRER UN PROJET ET UNE RELATION CLIENT

- Gérer la relation client (expliquer, argumenter, convaincre)
- Utiliser les différentes techniques et les différents outils de conduite de projet et de gestion financière
- Estimer et chiffrer le coût de mise en œuvre d'un projet (uniquement dans une phase de conception)
- Coordonner un projet et une équipe
- Utiliser, produire et communiquer l'information



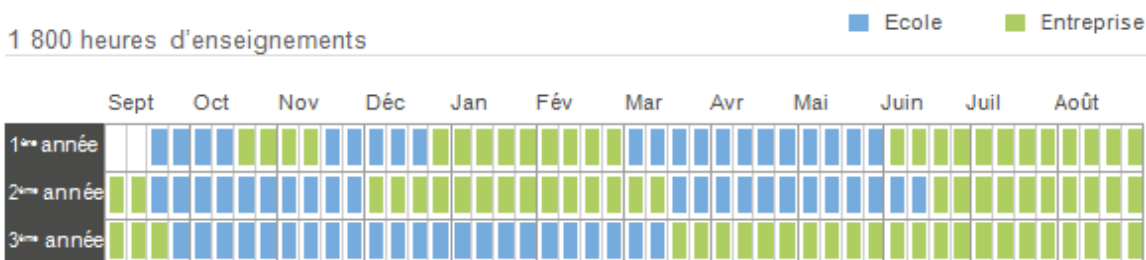
INFORMATIONS PRATIQUES

Contrat d'apprentissage Ingénieur

✓ TYPE DE CONTRAT

Contrat d'apprentissage de 36 mois en continu, régi par le Code du Travail

✓ ORGANISATION DE L'ALTERNANCE



Un rythme d'alternance avec une évolution sur 3 ans, permettant de mener des missions et des projets dans le métier que vous préparez.

✓ INGÉNIEURS 2000 ET L'INTERNATIONAL...

L'entreprise, dans la mesure du possible, doit permettre à son apprenti de s'impliquer dans les projets internationaux.

Séjour individuel et/ou collectif

Sur la période professionnelle => fortement conseillée

Sur la période académique => pas de participation financière de l'entreprise liée au séjour

Obligation CTI => niveau B2 minimum en anglais

✓ REMUNERATION

L'apprenti bénéficie d'un statut de salarié à temps plein. Il est rémunéré pendant toute la durée de sa formation (y compris pendant les périodes écoles). Sa rémunération est :

Soit en pourcentage du SMIC.

Soit, et si cela est plus favorable, en pourcentage du Salaire Minimum Conventionnel (SMC) correspondant au poste occupé.

Age de l'apprenti	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Avant 18 ans	25% du SMIC	37% du SMIC	53% du SMIC
De 18 à 20 ans	41% du SMIC	49% du SMIC	65% du SMIC
21 ans et +	53% du SMIC*	61% du SMIC*	78% du SMIC*

* ou du SMC.

Faites une simulation de coût sur :

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/hl_5641

✓ FINANCEMENT DE LA FORMATION

Entreprises assujetties à la TA : la formation est financée uniquement par la taxe d'apprentissage au moyen du Quota, Hors Quota et CSA (si assujettie)

Entreprises non assujetties à la TA : facturation du coût de la formation annuelle

✓ ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

1 tuteur entreprise et 1 tuteur école

Un suivi et une évaluation qui impliquent l'entreprise et l'école (co-évaluation à 50/50).